



A RV Formations
680, Rue Jean-Michel Mathurin
Carrefour Gissac ZAC de Damencourt
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

Faire usage professionnel d'un VUL

Théorique et pratique

Obligations et Rôle de l'Employeur N° 2001-1016 du 5 novembre 2001

Pré requis : Concernant les conducteurs, posséder le permis de conduire B en état de validité

Type d'action : Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances, prévue par « l'article L. 6313-1 du Code du travail ».

Public concerné : L'ensemble des salariés amenés à faire usage d'un véhicule professionnel ainsi que, pour partie, leur encadrement et leur direction

Durée : 11 heures. (1 jour de 7h+ 1 jour de 4h)

Dates : à préciser

Effectif : 2 stagiaires. Maximum

Modalité : Présentiel

Lieu : Centre OASIS 680 rue Jean Michel MATHURIN ZAC de Damencourt 97160 Le Moule GUADELOUPE

Intra entreprise : sur devis

Personne à contacter : Mme OXYBEL portable : 0690 531832

Taux de réussite : 92,5% **Taux de satisfaction :** 89%

Encadrement pédagogique :

- Titre Professionnel Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Formateurs d'Acteurs Prévention Secours dans le secteur transport routier certifié par l'INRS

Méthodes mobilisées : actives et participatives

-Modalité de déroulement

Apports de connaissances (Powerpoint, quiz, autoévaluation), étude de cas pratiques et travaux de sous-groupes, exercices pratiques, mises en situation pratiques et audit de conduite.

Moyens pédagogiques : Salle équipée de vidéoprojecteur, Paperboard, dossier d'accueil et remise de documents sous format papier ou numérique.

Modalités administratives : un certificat de réalisation vous sera délivré à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation : test de positionnement, mise en situation, cas pratiques, ateliers, questionnaire d'acquis des connaissances et bilan à chaud et à froid de fin de formation.

Délais et modalités d'accès à la formation : 15 jours

Inter-entreprise : entrée sur inscription selon le calendrier prévisionnel semestriel

Intra-entreprise : selon vos disponibilités et celles des formateurs

Tarif : 1610€ par groupe de 2 stagiaires

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap, nous contacter pour les moyens mis en place.

Objectifs :

- Connaître les caractéristiques des risques routiers professionnels dans les milieux du travail, ainsi que les solutions et les pratiques préventives,
- Organiser des déplacements professionnels et savoir préparer les itinéraires,
- Connaître les caractéristiques techniques d'un VUL et savoir en assurer les vérifications de sécurité,
- Prévenir les risques liés à la conduite et aux manœuvres d'un VUL



A RV Formations

680, Rue Jean-Michel Mathurin
Carrefour Gissac ZAC de Damencourt
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

Programme :

Déroulé de la formation

Jour 1 Théorie

La formation s'appuie notamment sur l'autoévaluation du conducteur et les échanges entre les participants

Les outils pédagogiques permettront d'illustrer et de développer les différentes réflexions.

Accueil /Présentation

Connaitre les attentes des stagiaires

Connaitre la formation

L'évaluation des stagiaires

L'établissement employeur : les contextes et environnements socio-économiques, les risques professionnels, le risque routier professionnel, les acteurs de la prévention.

L'utilisateur du VUL : les compétences de l'utilisateur du VUL, les définitions physiologiques (vue, fatigue, vigilance, stress, produits psycho actifs, temps de réaction, ...), la répartition des responsabilités entre donneur d'ordre et conducteur, les conséquences sociales et professionnelles de la perte du permis de conduire.

Les déplacements : l'organisation des missions impliquant des déplacements (à pied ou en VUL), les choix des modes et des conditions de déplacements, les différentes circonstances d'utilisation d'un VUL, la préparation des itinéraires, les règles internes et les consignes de l'établissement employeur.

Le VUL dont l'utilisation du carnet de suivi. : les caractéristiques techniques de construction et les organes de sécurité, les vérifications, l'entretien, le livret de bord.

Le transport de marchandises : les caractéristiques des charges véhiculées et les conditions de sécurité de leur transport, .

La manœuvre d'un VUL : les caractéristiques du véhicule, les angles morts, la position du conducteur.

La conduite d'un VUL : les tâches de conduite (recherche d'indices, analyse, décision, actions), les différences avec la conduite d'un véhicule léger, les réglementations spécifiques, les risques liés aux parcours habituels dont le trajet travail, la conduite avec tractage d'une remorque, les protocoles d'utilisation du téléphone, la conduite rationnelle et sa contribution au développement durable.

La présence partielle (lors de certaines séquences pédagogiques) d'un représentant du chef d'entreprise en tant que donneur d'ordre agissant sur l'organisation des déplacements est essentiel.

Programme

Jour 2 Pratique

Prise en main du véhicule

- Effectuer les contrôles préalables à la mission et à la décision d'utilisation du véhicule et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées (carnet de suivi pour les véhicules partagés.)
- Revenir sur les organes de sécurité active et passive, (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux, pneumatiques).
- Utiliser à bon escient les aides à la conduite, (régulateur, limiteur de vitesse...).

Maîtriser les situations en circulation

Les facteurs d'influence extérieurs, les facteurs d'influence liés à l'activité,

Maîtriser le contexte personnel

Maîtriser le contexte environnemental



A RV Formations

680, Rue Jean-Michel Mathurin
Carrefour Gissac ZAC de Damencourt
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

Audit de conduite sur le véhicule

Cette partie se déroulera sur un itinéraire déterminé par le formateur afin d'observer les comportements et attitudes à l'égard du code de la route et de la gestion des situations de conduite pouvant générer un risque d'accident et ainsi apporter aux chauffeurs, usagers fréquents de l'espace routier des conseils pratiques leur permettant de mieux envisager le partage de la route

L'audit de conduite se compose de trois étapes

-La première est une conduite libre du candidat sur divers parcours (agglomération, hors agglomération et sur parking) . L'expert observe la conduite puis complète sa grille d'audit selon les items évalués.

-La deuxième étape prendra la forme d'un bilan détaillé de la conduite avec le conducteur pour relever les points forts de la conduite et les axes d'améliorations.

-Enfin, une régulation est réalisée par l'expert et il partagera tous les conseils nécessaires pour améliorer la conduite, les apports sont réalisés en dynamique sous forme de coaching.

1 copie de la grille d'audit sera remise à chaque stagiaire ; Le rapport ainsi que la synthèse d'audit vous seront adressés

Evaluation et validation :

Un contrôle continu pendant la formation sous forme de synthèse permet d'évaluer les acquis de la formation.

La remise d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

Un rapport de stage sera adressé à l'entreprise

Evaluation de stage

Un questionnaire à chaud à la fin de la session